



Déposé au greffe du tribunal de commerce
de *Nice*
le *21.01.2003*

RÉSERVÉ AU MONITEUR BELGE

RÉSERVÉ AU TRIBUNAL DE COMMERCE

ACTES et EXTRAITS D'ACTES à publier aux annexes du Moniteur belge
à déposer au greffe accompagnés d'une copie

TEXTE DACTYLOGRAPHIÉ OU IMPRIMÉ

1. Inscription:

- ☐ Registre des groupements européens d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des groupements d'intérêt économique → n°
- ☐ Registre des sociétés civiles à forme commerciale → n°

- ☐ Registre des sociétés étrangères non visées par les articles 81 et 82 du Code des sociétés
_____ n°
- ☐ Registre des sociétés agricoles
_____ n°

2. Dénomination de la société ou du groupement
(telle qu'elle apparaît dans les statuts)

STEENWAUTS

3. Forme juridique (en entier)

Société privée à responsabilité
limitée

1. Siège [rue, numéro, code postal, commune]

Rue du Moncia, 9 5150 Floreffe

5. Registre du commerce (siège tribunal + n°)

Namur n° 78977

2) Numéro de T.V.A. ou numéro de Registre national
des personnes morales (T.V.A. non assujetti)

BE 474.937.734

07. Objet de l'acte

Changement d'adresse

Texte de l'acte ou de l'extrait de l'acte à publier aux annexes du Moniteur belge

Nouvelle adresse :

Le texte doit être rédigé sans ratures ni corrections; il ne peut dépasser les limites du cadre imprimé; utiliser, le cas échéant, une ou plusieurs pages supplémentaires, établies sur papier libre, tant en respectant des colonnes d'une largeur de 94 mm selon le modèle tenu à la disposition des intéressés au greffe des tribunaux de commerce.

Rue du Chêne, n° 15
5590 ACHENE

Grandeur minimum du caractère à respecter:

Direction du Moniteur belge
Rue de Louvain 40-42
1000 Bruxelles

Numéro du chèque ou de l'assignation : 742189

Numéro du compte 001 - 249 8243 - 89.

Signatures + ~~Nom~~ et qualité

En fin de texte au cas où l'acte ou l'extrait de l'acte comporte plus d'une page.